
Deuxième rencontre du comité de vigilance 2025

PROCÈS-VERBAL

LE 19 JUIN 2025

Participants

Mireille Asselin, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Maurice Marchand, conseiller municipal, Saint-Thomas
Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville
Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
André Langlois, représentant-citoyen, Ste-Geneviève de Berthier
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord
Andrea Florencio, directrice technique, Dépôt Rive-Nord

Claude Robitaille, AECOM

Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absent

Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie
Marie-Ève Mondor, conseillère municipale, Lanoraie

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion et mot du président

Monsieur Corriveau ouvre la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion du 17 avril 2025
4. Suivi au tableau des recommandations et des actions
5. Dossiers du jour : Rapport de suivi de l'eau 2024 par AECOM
6. Rapport des activités courantes
7. Questions et varia
8. Fin de la rencontre

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Maurice Marchand et appuyée par Johanne Perreault.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre d'avril 2025

Le compte rendu a été adopté sans modifications par Pierre Guilbault et appuyé par Johanne Perreault.

4. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation n'est en attente de réalisation ou ajoutée.
- La direction régionale du MELCCFP a transmis un signalement d'odeurs à DRN depuis avril. DRN n'a reçu aucun autre signalement.

5. Dossiers du jour : Rapport de suivi de l'eau 2024

Le programme de suivi de l'eau est réalisé chaque année depuis 2006 par DRN avec l'appui d'AECOM. Le suivi couvre six volets :

- Volet 1 – Suivi de la qualité des eaux souterraines et de surface
- Volet 2 - Suivi du nouveau centre de compostage
- Volet 3 - Suivi des eaux pompées à la rivière La Chaloupe
- Volet 4 - Suivi des eaux souterraines et de surface au périmètre de la cellule C-4
- Volet 5 - Suivi des eaux souterraines faisant résurgence à la rivière St-Joseph
- Volet 6 - Suivi de la qualité des eaux de ruissellement au périmètre du parc de dépôt nord.

Les échantillons sont prélevés dans l'eau souterraine à trois niveaux différents ainsi que dans les effluents dirigés vers la rivière. Ces échantillons sont ensuite envoyés pour analyse à un laboratoire indépendant approuvé par le MELCCFP. Tous les résultats sont ensuite compilés dans un système de gestion des données environnementales (SIG) et comparés aux résultats d'analyse de l'étude réalisée en 2005 par une firme indépendante avant le début de l'exploitation du LET. Les résultats sont aussi transmis au MELCCFP.

En conclusion, le suivi 2024 confirme que la qualité de l'eau se maintient depuis le début de l'exploitation du LET :

- Le système de gestion des données est performant et permet une gestion environnementale efficace du site;
- Dans l'ensemble, la qualité des eaux souterraines, des eaux de surface sur le site d'enfouissement et aux limites de celui-ci est bonne;
- La qualité de l'eau des puits des particuliers respecte les critères d'eau potable.
- Le système de confinement du LET, écran d'étanchéité et recouvrement imperméable, est performant et les impacts liés aux activités du LET sont limités.

6. Suivi des activités

6.1 Suivi du milieu humide

Il existait un milieu humide sur la propriété de DRN et le comité de vigilance a demandé à l'entreprise de le valoriser pour accroître son attrait et sa biodiversité. DRN a procédé à cet aménagement en 2014. Un suivi régulier est réalisé de façon volontaire par DRN afin de vérifier son évolution et proposer des améliorations à faire, le cas échéant. Le suivi, réalisé par la firme Groupe Conseil UDA inc., comprend les éléments suivants :

- Visites sur le terrain en mai, août et septembre
- Inventaires fauniques : oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères
- Suivi de la végétation : 3 stations (étangs nord, sud, centre)
- Utilisation de différents outils : GPS GNSS, points d'écoute, recherche active et inspection

Le rapport 2024 indique que le milieu humide est en bonne condition malgré la présence de quelques espèces envahissantes :

- Présence d'eau permanente favorable à la biodiversité ;
- Talus stabilisés, végétation dense et uniforme propice à une bonne santé des écosystèmes ;
- Colonies cartographiées pour un suivi ;
- Site nettoyé par DRN propice au maintien d'un milieu naturel sain et sécuritaire ;
- Observation de 36 espèces d'oiseaux ;
- Présence fréquente du pygargue à tête blanche (espèce vulnérable) ;
- Nidification confirmée pour la bernache du Canada ;
- Présence d'amphibiens, de reptiles et de mammifères.

Les principales recommandations des spécialistes de la firme UDA sont :

- Poursuivre le suivi annuel ;
- Planter des arbres/arbustes pour isoler l'étang nord ;
- Réparer, entretenir et repositionner certains niohirs ;
- Ajouter des plateformes flottantes pour les tortues ;
- Installer un capteur sous le niohir à chauves-souris.

En résumé, les aménagements réalisés sont efficaces et bénéfiques pour la faune et la flore. Ils permettent le maintien et l'amélioration de la qualité des habitats. Le suivi volontaire de l'aménagement du milieu humide est essentiel pour sa conservation à long terme.

6.2 Activités courantes

- DRN est dans sa saison forte d'activités d'entretien.
- DRN procède à l'excavation de la dernière sous-cellule (16) de l'actuel lieu d'enfouissement technique. Les travaux se termineront en 2026. Cette sous-cellule permettra l'enfouissement des matières résiduelles jusqu'en 2032, date à laquelle le LET sera rempli.
- Des travaux de réhabilitation des étangs d'aération ont également été réalisés.
- DRN a procédé au recouvrement final et à l'ensemencement des sous-cellules 13-14-15. L'ensemencement permet d'éviter l'érosion des sols.
- L'entreprise finalise également l'agrandissement de sa station de valorisation des biogaz qui traite le biogaz émis par les matières résiduelles enfouies. Ce projet est évalué à 40 M\$.
- Le projet expérimental de biométhanisation se poursuit. Ce projet est inspiré de projets de R&D menés en Nouvelle-Zélande et en Alberta.
- La torchère existante destinée à brûler le biogaz collecté directement de la zone active d'enfouissement permet d'accroître l'efficacité globale du système. Elle constitue donc un outil supplémentaire au contrôle des odeurs.
- DRN a mis fin à la réception des matières organiques de Montréal, ce qui entraîne une réduction de 45% du volume admis au centre de compostage et un meilleur contrôle des odeurs.
- Le suivi environnemental se poursuit avec la participation de l'UPA. M. Turcotte remercie M. Thouin de sa participation assidue.
- Les travaux de prolongation du réseau d'Énergir pour alimenter le site de DRN sont maintenant complétés.

6.3 Comité des odeurs

Le comité des odeurs sera relancé par WSP cet automne avec l'organisation d'une rencontre de formation

des participants.

6.4 Rapport de DRN concernant le projet d'agrandissement

- Le 21 mai, la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a tenu une audition sur le projet à la demande de la MRC de Joliette.
- DRN a déposé des documents supplémentaires demandés par la Commission qui reprendra ses délibérations relatives au projet et déposera un avis final.
- DRN a commencé les inventaires fauniques et floristiques en relation avec l'étude d'impact environnemental (EIE) du projet.
- DRN procédera également à une caractérisation des odeurs et de l'air en vue de la réalisation de l'EIE

6.5 Autre projet

Hydro-Québec a déposé un appel d'offres concernant la production d'électricité à partir de panneaux solaires et d'éoliennes. DRN étudiera la faisabilité et le potentiel de ce projet sur sa propriété.

7. Questions et varia

La date des prochaines rencontres est :

- 18 septembre
- 27 novembre.

8. Fin de la rencontre

Levée de l'assemblée.

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire